



COMPTE RENDU SOMMAIRE
CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 11 JUILLET 2019
Convocation du 05 Juillet 2019

Présents : Mesdames, Nathalie BOURDIN, Michèle CAQUIN, Marie-Hélène DAUPTAIN, Marion BERSON-GEANT, Dominique GRIS, Fabienne GRU, Lucie LEPAGE, Danielle ROUSSEAU

Messieurs : Germain BUCHET, Xavier BELAIR, David DUPUTEL, , Eric RADELET, Joël VANDERSTIGEL, Frédéric VANCON, Richard ZADROS.

Absents excusés : Mr Xavier TERRADE, Marie-Hélène HOFFER

Pouvoirs : Mme Djamila LASRI donne pouvoir à Mme LE PAGE Lucie
M. Thibault FERTE donne pouvoir à M. BELAIR
Stéphane MOURET donne pouvoir à Mme Fabienne GRU
Viviane BERNIER donne pouvoir à Michèle CAQUIN
Emmanuel PETIOT donne pourvoir à Germain BUCHET
Jean-Michel DEBCZAK donne pour voir à Marie-Hélène DAUPTAIN

Secrétaire : Eric RADELET

Ouverture de Séance : 20h45

- 1- **Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 6 Juin 2019**
- 2- **Informations :**
 - *déviaton*

Suite à notre lettre au conseil général du 13 juin 2018 concernant notre demande de déviation, le conseil général répond qu'elle ne serait envisageable que si le réaménagement de l'échangeur est réalisé.

- *Remerciement judo-club pour la subvention*
- *Autorisation d'une contre-garantie d'emprunt accordée par la communauté pour cv1*
- *Lettre du sénat concernant ADP (aéroport de paris)*
- *Affaire THYMPLOUP : jugement rendu le 02/07/2019 – sa requête est rejetée.*
- *Le moulin appartient à la commune depuis 25 juin 2019. Prochainement : lancement d'un concours*

3- Décisions du maire

Centre de loisirs

- 2019-005 : tarif mini-séjour du 24 au 26 juillet (CP, CE1) : 15 enfants inscrits
- 2019-006 : tarif mini-séjour du 29 juillet au 02 Août (CE2, CM1, CM2) : 20 enfants inscrits
- 2019-007 : tarif mini-séjour du 29 juillet au 02 Août (ADOS) : 15 enfants sont inscrits

Crèche :

- 2019-008 : signature de la convention avec API pour la préparation des repas des enfants de la crèche pour la période du 01-06-2019 au 31-12-2019.

Au 1^{er} janvier 2020, cette prestation fera l'objet d'un avenant au marché de la restauration qui est actuellement attribué à la société CONVIVIO.

4- avis du conseil municipal sur le SCOT

Lors du conseil municipal du 6 juin 2019, il a été exposé le projet d'élaboration du SCOT par la communauté d'agglomération.

Les membres du conseil ont émis un « sursis à délibérer » :

- *Pour demander une correction concernant le taux de densification de population,*
- *Pour corriger le potentiel des surfaces urbanisables*
- *Pour obtenir des réponses aux questions posées et la correction d'erreurs matérielles (incohérence de calcul page 55)*

Nos demandes ont été entendues par la communauté et nous avons reçu par courrier les confirmations attendues et les réponses à nos questions et recommandations.

Le conseil municipal approuve donc le SCOT 2017

5- tirage au sort des Jury d'assises pour l'année 2020.

Tirage au sort de 3 personnes supplémentaires suite à une erreur d'information

Délibération N°55-2019

6- Projet de construction de deux terrains de PADEL et d'une aire de jeux pour enfants

Devis pour 2 terrains de PADEL classiques non couverts : GOGY'S TEAM : 63 120.00 fourniture et pose (hors génie civil-dalle)

TECHN'PADEL (devis fourni par M.LEROUX) 70 978.00

Devis pour terrain MULTISPORTS (hand, foot, basket) :

GOGY'TEAM : 28 400.00

Un Marché à Procédure Adapté sera constitué.

Le conseil municipal approuve ces deux projets et approuve également son implantation (terrain entre le tennis et le lycée)

Délibération N°56-2019

7- Modification du tableau des effectifs

- suppression poste Adjoint technique principal de 1ere classe suite à un départ en retraite au 01-09-2019

Délibération N°57-2019

- création d'un poste d'adjoint administratif de 2eme classe a 01-08-2019 suite à la réussite d'un agent à l'examen professionnel

Délibération N°58-2019

-

- Nous avons décidé de rompre le marché attribué à la société LA BRENNE pour le nettoyage Nous devons donc créer :

- 1 poste saisonnier à Temps Non complet plafonné à 86 heures par mois
- 2 postes saisonniers à Temps Non Complet plafonnés à 86 heures par mois

• Délibération N°59-2019

FINANCES

8- Demandes de subventions auprès de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France

1^{er} enveloppe : « fond de concours pour aider à financer les équipements communaux ayant subi un désastre entraînant de grosses réfections à la charge des communes »

Cette subvention nous aidera à financer la réfection de la toiture du service technique endommagée par la tempête de grêle de juin 2014.

Le montant provisoire des réparations a été estimé en 2017 à :

- 76 165.44 pour une réfection de base
- 102 085.17 pour une réfection avec panneaux photovoltaïques (option demandée au marché)

Délibération N°60-2019

2^{eme} enveloppe : « projets librement choisis par les communes »

Cette subvention nous aidera à financer le Padel et l'aire de jeux.

Le montant alloué est fixé par commune. Nous pouvons donc prétendre à 28 336.00 pour 2018 et 56 672.00 pour 2019 soit 85 008.00 euro (la communauté finance 50% du reste à charge payé par les communes, une fois les autres financements déduits)

Délibération N°61-2019

DIVERS

Signature de contrat

Après l'étude de 3 devis, signature du contrat pour un an avec la société TECHNI-LINE pour l'entretien du Gymnase et du Tennis, pour un montant de 24 978.00 TTC.

Délibération N°62-2019

Tarifs tuilerie

Changement de tarifs pour les spectacles jeunesse

	Anciens tarifs	Nouveaux tarifs
Enfants	12	7
Parents	7	5

Délibération N°63-2019

Le Maire,
Germain BUCHET